


BARTEK Ingredients Inc.

A Taste for Today and Tomorrow

 BARTEK INGREDIENTS INC.
 421 SEAMAN STREET
 STONEY CREEK; ONTARIO; L8E 3J4
 CANADA

PRODUIT: ACIDE MALIQUE DL, 50-60%, TYPE B
Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT..... BARTEK INGREDIENTS INC.
 421 SEAMAN STREET
 STONEY CREEK
 ONTARIO
 CANADA
 L8E 3J4
 905-662-3292

REDIGÉ PAR..... AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES
 DATE DU PRÉPARATION..... NOV02/09
 CODE DU PRODUIT
 NOM CHIMIQUE..... ACIDE MALIQUE DL, 50-60%, TYPE B
 NOM ET SYNONYMES CHIMIQUES:..... ACIDE 2-HYDROXYBUTANÉDIOIQUE.
 FORMULE CHIMIQUE..... MÉLANGE.
 USAGE DE PRODUIT..... ACIDULANT ALIMENTAIRE, CHÉLATEUR.
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE.... EN CAS D'URGENCE METTANT EN CAUSE DES MARCHANDISES DANGEREUSES,
 APPELER CANUTEC AU 613 996-6666 (24 HEURES).

Section 02: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
ACIDE MALIQUE DL	45-65	VOIR LA SECTION 11	6915-15-7	VOIR LA SECTION 11	VOIR LA SECTION 11
ACIDE MALIQUE	<0.2	VOIR LA SECTION 11	110-16-7	VOIR LA SECTION 11	VOIR LA SECTION 11
ACIDE FUMARIQUE	<1.0	VOIR LA SECTION 11	110-17-8	VOIR LA SECTION 11	VOIR LA SECTION 11

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PÉNÉTRATION
 CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITANT DE LA PEAU.
 ABSORPTION PAR LA PEAU..... P.D.
 CONTACT AVEC LES YEUX..... IRRITANT POUR LES YEUX.
 INHALATION AIGUE..... IRRITE LES MEMBRANES MUQUEUSES.
 INGESTION..... NOCIF SI ON L'AVALE.
 EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VOIR CI-DESSUS. RISQUE D'HYPERSENSIBILISATION.
 EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... P.D.

Section 04: PREMIERS SECOURS

INHALATION..... SORTIR LA PERSONNE DE LA ZONE CONTAMINÉE ET L'AMENER À L'AIR FRAIS.
 CONTACT AVEC LES YEUX:..... RINCER LES YEUX À L'EAU PROPRE PENDANT 15 MINUTES, EN SOULEVANT LES
 PAUPIÈRES À L'OCCASION. . .
 CONTACT AVEC LA PEAU..... LAVÉ LES PARTIES TOUCHÉES DU CORPS AVEC UNE GRANDE QUANTITÉ D'EAU;
 SI L'IRRITATION PERSISTE, CONSULTER UN MÉDECIN. . .
 INGESTION:..... EN CAS D'INGESTION, SI LA PERSONNE EST CONSCIENTE, LUI RINCER LA
 BOUCHE AVEC DE L'EAU. OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX. . .
 INDICATIONS POUR LE MÉDECIN:..... P.D.

Section 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ..... ININFLAMMABLE.
 SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?
 MOYENS D'EXTINCTION..... EAU, DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE EXTINGTRICE.
 PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE LES POMPIERS DEVRAIENT PORTER UN ÉQUIPEMENT PROTECTEUR ET DES
 APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES.
 POINT D'ÉCLAIR (C), MÉTHODE..... S.O.
 TEMPÉRATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... S.O.
 SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% ... PAR VOL.) S.O.
 SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.) S.O.
 SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES S.O.
 STATIQUES
 SENSIBILITÉ AUX CHOCS..... AUCUNE.
 PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX VAPEURS TOXIQUES DE MONOXYDE DE CARBONE, DIOXYDE DE CARBONE.

PRODUIT: ACIDE MALIQUE DL, 50-60%, TYPE B**Section 06: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEGAGEMENTS OU DEVERSEMENTS ACCIDENTELS**

PROCEDURES DE NETTOYAGE FUITE/DEVERSEMENT	NEUTRALISER AVEC UN EXCÉDENT DE CARBONATE DE SODIUM OU DE BICARBONATE DE SODIUM; MÉLANGER ET RAMASSER LA BOUE. LAVÉ LE RÉSIDU AVEC DE L'EAU. LES CONTENANTS VIDES DOIVENT ÊTRE TRANSPORTÉS ET LIVRÉS PAR LE BIAIS D'UN TRANSPORTEUR ENREGISTRÉ POUR LE TRANSPORT DES DÉCHETS AFIN D'ÊTRE RECYCLÉS OU ÉLIMINÉS DANS LA RÉGION.
--	---

Section 07: MANIPULATION ET LE STOCKAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION ET EQUIPEMENT	PROCÉDER SELON LES PROCÉDURES DE SÉCURITÉ NORMALES. ÉVITER TOUT CONTACT DIRECT AVEC LA MATIÈRE. NETTOYER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS AVANT DE LES RÉUTILISER. OBSERVER DE BONNES HABITUDES D'HYGIÈNE PERSONNELLE ET DE BONNES HABITUDES D'ENTRETIEN .
CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....	NE PAS ENTREPOSER AVEC DES OXYDANTS, DES BASES FORTES, DES AMINES, DU CARBONATE ET DES MÉTAUX ALCALINS. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC. GARDER LES CONTENEURS SCELLÉS AFIN DE PRÉVENIR LA CONTAMINATION ET LE DÉVERSEMENT.

Section 08: CONTROLE DE L'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE..	LUNETTES DE SÉCURITÉ AVEC PROTECTEURS LATÉRAUX, LUNETTES PROTECTRICES CONTRE LES AGENTS CHIMIQUES S'IL Y A RISQUE DE CONTACT.
PROTECTION DE LA PEAU.....	LE PORT DE GANTS PROTECTEURS EST RECOMMANDÉ.
PROTECTION RESPIRATOIRE.....	UTILISER UN APPAREIL RESPIRATEUR APPROUVÉ PAR NIOSH/OSHA.
VETEMENTS DE PROTECTION.....	PORTER DES BOTTES DE TRAVAIL PROTECTRICES APPROUVÉES ET DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL. UNE TYPE QUELCONQUE DE CHAPEAU OU DE CACHE CHEVEUX.
AUTRE.....	LES INSTALLATIONS QUI ENTREPOSENT OU UTILISENT CE PRODUIT, DOIVENT VOIR UNE DOUCHE DE SECURITE ET UNE DOUCHE OCULAIRE À PROXIMITÉ.
CONTROLES D'INGENIERIE.....	AVOIR DES CITERNES D'ENTREPOSAGE ET DE LA TUYAUTERIE RÉSISTANT À LA CORROSION. ASSURER UNE VENTILATION ADÉQUATE. UN SYSTÈME DE VENTILATION LOCALE ET/OU GÉNÉRALE EST RECOMMANDÉ.
MESURES D'HYGIÈNE.....	BIEN SE LAVÉ LES MAINS AVANT DE MANGER OU DE BOIRE.

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....	LIQUIDE.
APPARENCE.....	LIQUIDE TRANSPARENT À AMBRE.
ODEUR.....	LEGERE.
SEUIL DE L'ODEUR.....	P.D.
PRESSION DE VAPEUR (MMHG).....	P.D.
DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....	P.D.
PAR VOLUME	
PAR POIDS	
TAUX D'EVAPORATION.....	P.D.
POINT D'EBULLITION.....	101 °C (INITIAL).
POINT DE FUSION/CONGÉLATION.....	-9 (C) TO -14 (C).
PH.....	P.D.
DENSITE (EAU=1).....	1,23.
SOLUBILITE DANS L'EAU (20 C).....	TOUTES LES PROPORTIONS.
COEFFICIENT DE REPARTITION	P.D.
EAU/HUILE	

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

STABLE CHIMIQUEMENT:.....	STABLE À DES TEMPÉRATURES NORMALES.
CONDITIONS A EVITER:.....	EXCÉDENT DE CHALEUR.
INCOMPATIBILITÉ/MATÉRIAUX À ÉVITER	OXYDANTS FORTS, BASES FORTES, MÉTAUX ALCALINS, AMINES ET CARBONATES.
REACTIVITE, SOUS QUELLES CONDITIONS?	CONTACT AVEC DES MATIERES INCOMPATIBLES .
PRODUITS DANGEREUX DE	ACIDE MALÉIQUE, ANHYDRE MALÉIQUE, MONOXYDE DE CARBONE ET DIOXYDE DE CARBONE.
DECOMPOSITION	
RISQUE DE POLYMERISATION	NE SE PRODUIRA PAS.
DANGEREUSE.	

PRODUIT: ACIDE MALIQUE DL, 50-60%, TYPE B**Section 11: DONNEES TOXICOLOGIQUES**

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... P.D.
 CL 50 DU PRODUIT, ESPECES ET VOIE ... P.D.
 D'ADMINISTRATION
 DL 50 DU PRODUIT, ESPECES ET VOIE ... DL50 (ORALE, SOURIS): 1600-3200 MG/KG; DL50 (INTRAPÉRITONÉALE, RAT):
 D'ADMINISTRATION 100-200 MG/KG.
 CANCEROGENICITE DU PRODUIT..... ACIDE MALIQUE DL, ACIDE MALIQUE, ACIDE FUMARIQUE: PAS RÉPERTORIÉ DANS
 LES LISTES DU CIRC.
 EFFETS DE REPRODUCTION..... P.D.
 TERATOGENESE..... P.D.
 MUTAGENESE..... P.D.
 IRRITATION DU PRODUIT..... IRRITATION CUTANÉE (LAPIN) : MODÉRÉE. IRRITATION OCULAIRE (LAPIN) :
 GRAVE.
 CAPACITE DE SENSIBILISATION DU RISQUE D'HYPERSENSIBILISATION.
 PRODUIT
 PRODUITS SYNERGIQUES..... P.D.

Section 12: DONNEES ECOLOGIQUES

D.B.O. (DEMANDE BIOCHIMIQUE INCONNU.
 D'OXYGÈNE)
 D.C.O. (DEMANDE CHIMIQUE D'OXYGENE) INCONNU.
 ECOTOXICITE INCONNU.

Section 13: DONNEES SUR L'ELIMINATION DU PRODUIT

EVACUATIONS DES DECHETS, ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX
 METHODES ET EQUIPEMENTS ET LOCAUX APPLICABLES.

Section 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

ÉTATS-UNIS:
 D.O.T. CLASSIFICATION:..... PAS RÉGLEMENTÉ.
 CANADA:
 CLASSIFICATION DU TMD..... PAS RÉGLEMENTÉ.
 GROUPE D'EMBALLAGE:..... S.O.
 NUMERO DE L'ONU..... S.O.
 INSTRUCTIONS SPECIALES POUR P.D.
 EXPEDITIONS

Section 15: INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

REGLEMENTS DES ETATS-UNIS:..... P.D.
 REGLEMENTS DU CANADA:
 CLASSIFICATION SIMDUT..... D2B.
 CONFORMEMENT DU RPC..... LE PRODUIT A ÉTÉ RÉPERTORIÉ CONFORMÉMENT AUX CRITÈRES DE DANGER
 DU RÉGLEMENT SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS ET LA PRÉSENTE FICHE
 SIGNALÉTIQUE RENFERME TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS PAR LE
 RÉGLEMENT EN QUESTION.

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES. BARTEK INGREDIENTS INC. NE PEUT PRÉVOIR TOUTES LES CONDITIONS SOUS
 LESQUELLES LA PRÉSENTE INFORMATION ET SON PRODUIT, OU LES PRODUITS
 D'AUTRES FABRICANTS EN COMBINAISON AVEC SON PRODUIT, PEUVENT ÊTRE
 UTILISÉS. IL INCOMBE À L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE LA MANUTENTION,
 L'ENTRÉPOSAGE ET L'ÉLIMINATION DU PRODUIT SE FONT DANS DES
 CONDITIONS SÉCURITAIRES ET D'EN ASSURER LA RESPONSABILITÉ QUANT À LA
 PERTE, AUX BLESSURES, AUX DOMMAGES OU AUX DÉPENSES ATTRIBUABLES À
 UN USAGE INAPPROPRIÉ. LA PRÉSENTE INFORMATION EST PUBLIÉE DE BONNE
 FOI, MAIS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ACCORDÉE.

S.O.=SANS OBJET
 P.D.=PAS DISPONIBLE